

Plan de délimitation du projet

L'intégralité du territoire prévu pour être classé en Réserve Naturelle Nationale est situé sur le domaine public maritime.

Les seules communes concernées par ce projet sont :

- Lège-Cap-Ferret
- La-Teste-De-Buch

Il n'y a pas de parcelle cadastrées.

Projection cartographique du plan ci-contre : système géodésique : WGS84

Echelle du plan ci-contre : 1/50 000

